

Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)  
Avis de transfert en 2014



Le comté de Bruce

41000

**Faits saillants de 2014 pour le comté de Bruce**

- Le total de l'avantage estimé des reprises provinciales en 2014 pour le comté de Bruce est de 5 380 200 \$.
  - Cela équivaut à 6 % de toutes les recettes tirées de l'impôt foncier municipal dans le comté.
  - Cela dépasse de 420 800 \$ le montant de l'avantage accordé au titre des reprises de 2013.
  - Cela dépasse aussi de 4 760 200 \$ les versements reçus en 2004.
- La suppression de ces coûts de l'assiette foncière profite à tous les contribuables du comté de Bruce.

**A Reprises estimatives de la province en 2014**

**5 380 200 \$**

1. Programme de médicaments de l'Ontario	751 000 \$
2. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet de la gestion	442 700 \$
3. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet des prestations	3 284 600 \$
4. Ontario au travail – volet des prestations	408 600 \$
5. Ontario au travail – volet administration (aide supplémentaire)	493 300 \$

**B Reprises provinciales en 2013**

**4 959 400 \$**

**C Augmentation des reprises provinciales par rapport à 2013 (ligne A - ligne B)**

**420 800 \$**

**Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)  
Avis de transfert en 2014**



**Le comté de Bruce**

41000

**Avis de transfert en 2014 – Description des lignes**

Avantage estimé pour les municipalités de la reprise en 2014 du Programme de médicaments de l'Ontario, du Programme

- A** ontarien de soutien aux personnes handicapées, de la reprise progressive des prestations d'Ontario au travail, ainsi qu'une aide supplémentaire pour les municipalités concernant les coûts d'administration d'Ontario au travail.

- B** Égal à la ligne A de l'Avis des reprises de 2013

*Nota : Le montant du financement provincial et des autres initiatives d'aide permanente de la province est arrondi à la centaine.*